



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**



# ACCUEILS DE LOISIRS

Pour les enfants et ados  
de 3 à 15 ans : 3 groupes d'âges

Hiver 2023

**DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023**



**LE CROTOY**



**NOUVION**



**SAINT-RIQUIER**

Places limitées. Inscrivez-vous vite !

Inscriptions en ligne sur l'espace citoyen

du 14 au 22 janvier 2023

(sous réserve de places disponibles)

Renseignements : 03 22 27 22 76

[www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)



## Dates et lieux

Les accueils de loisirs de l'hiver 2023 sont ouverts du lundi au vendredi (hors jours fériés) sur la période et les lieux suivants :

**Du 13 au 17 février 2023**

Le Crotoy - Ecole Jules Verne  
Nouvion - Ecole primaire  
Saint-Riquier - Ecole Becquestoile

## Horaires

Matin : 9h - 12h | Après midi : 14h - 17h.  
12h - 14h : accueil des demi-pensionnaires.  
Accueil et départ échelonnés de 8h à 9h et de 17h à 18h.

## Navettes et repas

Sur réservation à l'inscription :

- Possibilité de navettes de ramassage, sans supplément (les horaires sont consultables sur l'espace citoyen)
- Restauration : 3,80 € le repas du midi.



## Groupes

Les enfants sont répartis dans des groupes selon leur tranche d'âge :

- Petits : 3 à 5 ans (accueil possible dès deux ans si l'enfant a déjà été scolarisé)
- Moyens : 6 à 9 ans
- Grands : 10 à 15 ans

## Activités

Chaque jour, des activités variées, adaptées à l'âge des enfants, sont proposées sur place ou en extérieur. Les programmes sont communiqués chaque semaine par les directions.

## Covid-19

Les protocoles sanitaires en vigueur seront strictement respectés. Par ailleurs :

- Un enfant déclaré positif à la Covid-19 ne peut être accueilli ;
- Les parents doivent s'assurer de la bonne santé de leur enfant avant chaque accueil (pas de fièvre).

## À prévoir dans le sac

Une gourde et selon les conditions climatiques: vêtements chauds et de pluie, des gants, une écharpe et un bonnet. Pour les petits : un change et si besoin, le doudou pour la sieste. Les goûters sont fournis (boissons comprises). Nota : les vêtements doivent être identifiés au nom de l'enfant.

## Les tarifs

QUOTIENT FAMILIAL*	RÉSIDENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES		EXTÉRIEURS	
	TARIF DE BASE SEMAINE	TARIF APRÈS DEDUCTION CAF**	TARIF DE BASE SEMAINE	TARIF APRÈS DEDUCTION CAF**
INFÉRIEUR À 525 €	22 €	7 €	32 €	17 €
DE 526 À 650 €	26 €	11 €	36 €	21 €
DE 651 À 900 €	30 €	15 €	40 €	25 €
TARIF PLEIN	34 €	-	44 €	-
REPAS	3,80 € / jour			

\* Quotient familial CAF de référence : Octobre 2022.

\*\* Allocataires de la CAF de la Somme uniquement.

## Paiement

Les inscriptions se font à la semaine et sont validées par le paiement à l'inscription.

Les moyens de paiement acceptés sont :

- le paiement par carte bancaire (uniquement en ligne sur l'Espace citoyen)
- les chèques (libellés à l'ordre du Trésor Public)
- les chèques vacances ANCV et chèques CESU
- les espèces (règlement à effectuer au siège social à Rue auprès du service enfance jeunesse).

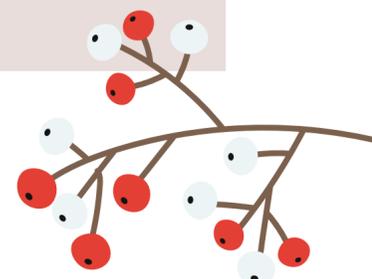
## Les inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes du 14 janvier au 22 janvier 2023 (sous réserve de places disponibles) sur l'Espace citoyen de la Communauté de communes.

Rendez vous sur : [www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr) (procédure en page suivante)

Les pièces obligatoires suivantes vous seront demandées :

- le dossier d'inscription périscolaire et extrascolaire 2022/2023, sauf s'il a déjà été fourni ;
- la copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile et extrascolaire couvrant l'enfant ;
- la photocopie du carnet de vaccination de l'enfant, ou une attestation de vaccination par le médecin traitant.



## La réservation en ligne sur l'espace citoyen

La procédure de réservation de place en accueil de loisirs se fait en trois étapes. Afin que la place de votre enfant soit bien réservée, veuillez à procéder à toutes les étapes de réservation :

### Etape 1 : l'inscription

- Sur le site [www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr), cliquez sur le bloc "Espace Citoyen" sur la barre latérale droite.
- Connectez-vous (ou créez votre espace)
- Une fois sur votre espace personnel, cliquez sur le bloc "inscription administrative"
- Cliquez sur le nom de l'enfant à inscrire et suivez les étapes affichées à l'écran (si rien n'apparaît, c'est que l'inscription n'est pas encore ouverte)



### Etape 2 : la réservation des jours de présence et des repas

De retour sur l'écran d'accueil de votre espace personnel, cliquez sur «réserver annuler» puis sur le nom de l'enfant pour définir les jours de présence et réserver les repas correspondants.

Répétez autant de fois les étapes 1 et 2 que vous avez d'enfants à inscrire.

### Etape 3 : le paiement à réception de la facture

La facture correspondant à l'ensemble de vos réservations est éditée après la fin de la période d'inscription (vous serez notifié par courriel de la mise en ligne de celle-ci).

Celle-ci doit être réglée avant le début des accueils de loisirs :

- par carte bancaire (uniquement en ligne sur l'espace citoyen) ou
- par espèces, chèques bancaire, CESU ou ANCV auprès du service enfance jeunesse à l'accueil du site administratif de la CCPM à Rue, 33 bis route du Crotoy.

Après chacune de ces étapes, un courriel vous sera adressé pour vous confirmer la prise en compte de vos réservations ou du paiement.

### Vous avez besoin d'aide pour effectuer cette démarche en ligne ?

Nous pouvons vous accompagner sur rendez-vous. Appelez le 03 22 27 27 10.

Contact : **Service Enfance Jeunesse**



33 bis, route du Crotoy 80120 Rue



03 22 27 22 76



centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr



www.ponthieu-marquenterre.fr



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**